Formulaire de réponse

Les enjeux de l’eau dans Rivière-du-Loup–Témiscouata–Les Basques

Élections provinciales du 5 octobre 2026

Par l’Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean

Personne candidate	Karine Malenfant
Parti politique	Parti Libéral du Québec
Circonscription	Rivière-du-Loup–Témiscouata–Les Basques
Personne ayant rempli le formulaire	Karine Malenfant
Courriel	karine.malenfant@plq.org
Date	3 octobre 2026

Comment répondre

Pour chacune des huit premières questions, indiquez d’abord votre position en remplaçant le carré ☐ par ☒, puis ajoutez les précisions que vous jugez utiles. Des réponses brèves sont tout à fait acceptables. La neuvième question est ouverte.

Vos réponses seront reproduites telles que reçues, question par question, sans commentaire de notre part, et diffusées publiquement aux côtés de celles des autres personnes candidates de la circonscription. Là où nous n’aurons rien reçu, nous l’indiquerons simplement.

Retournez ce formulaire par courriel à direction@obvfleuvestjean.com d’ici le vendredi 18 septembre 2026, à 16 h.

Question 1. Vous engagez-vous à ce que la prochaine convention de financement des organismes de bassin versant, pour la période 2027-2030, reconnaisse explicitement l'acquisition de connaissances sur le terrain comme une activité admissible au financement et prévoie une enveloppe budgétaire dédiée à cette fin?

Position : ☐ Je m'engage ☑ Je m'engage en partie ☐ Je ne m'engage pas

Précisions :

Je reconnais l'importance de disposer de données fiables et à jour sur l'état de nos lacs, de nos rivières et de nos milieux humides afin d'agir en prévention. Le PLQ souhaite justement passer d'une gestion de crise à une approche de prévention et de planification en matière de sécurité hydrique. Je suis favorable à ce que le financement des organismes de bassin versant permette de soutenir l'acquisition de connaissances sur le terrain, tout en souhaitant que les modalités et les enveloppes soient déterminées dans le cadre budgétaire du gouvernement et en fonction des besoins régionaux.

Question 2. Vous engagez-vous à soutenir, d'ici 2030, un financement récurrent couvrant l'exploitation des stations de lavage d'embarcations et les brigades de terrain qui les accompagnent, de manière à protéger les plans d'eau du bassin versant qui ne sont pas encore touchés et à limiter la propagation vers l'aval, au Maine et au Nouveau-Brunswick?

Position : ☑ Je m'engage ☐ Je m'engage en partie ☐ Je ne m'engage pas

Précisions :

La présence de la moule zébrée au lac Témiscouata démontre concrètement l'importance d'agir en prévention. Le lac Témiscouata est une richesse environnementale, récréotouristique et économique, mais il constitue également une source d'eau potable pour Dégelis et Témiscouata-sur-le-Lac. Je suis favorable à un financement prévisible permettant aux municipalités et aux partenaires du milieu d'assurer la prévention, notamment par des stations de lavage fonctionnelles et des interventions sur le terrain.

Question 3. Vous engagez-vous à appuyer une démarche visant à rendre l'analyse bactériologique de l'eau des puits privés gratuite et accessible à l'échelle provinciale d'ici la fin du mandat, en vous appuyant sur les acquis du projet Mon eau, mon puits, ma santé et sur le modèle ontarien?

Position : ☐ Je m'engage ☑ Je m'engage en partie ☐ Je ne m'engage pas

Précisions :

L'accès à une eau potable de qualité est une priorité. Je suis favorable à une démarche provinciale visant à améliorer l'accès aux analyses et à la sensibilisation des propriétaires de puits privés, en m'appuyant notamment sur les acquis du projet Mon eau, mon puits, ma santé. Le déploiement d'une mesure gratuite à l'échelle du Québec devrait toutefois être évalué en fonction des besoins, des coûts et des modalités les plus efficaces pour assurer une véritable accessibilité, particulièrement dans les régions rurales.

Question 4. Vous engagez-vous à ce que les programmes d'aide aux travaux d'adaptation aux aléas climatiques, notamment la gestion durable des eaux pluviales et la mise à niveau des réseaux d'égout, comportent d'ici 2030 un volet réservé aux municipalités de moins de 2 000 habitants, qui prenne davantage en compte la réalité de ces petites municipalités?

Position : ☑ Je m'engage ☐ Je m'engage en partie ☐ Je ne m'engage pas

Précisions :

Les petites municipalités ne disposent pas des mêmes moyens financiers et techniques que les grands centres. Elles doivent pourtant composer avec les mêmes défis liés aux pluies intenses, aux inondations, aux réseaux d'égout et à la gestion des eaux pluviales. Le PLQ veut augmenter la part des infrastructures municipales dans le PQI à 8 % et investir davantage dans l'adaptation des infrastructures aux événements climatiques extrêmes. Je souhaite que les programmes tiennent compte de la capacité réelle des petites municipalités à réaliser ces investissements.

Question 5. Vous engagez-vous à ce que le gouvernement exige, avant toute nouvelle autorisation ou expansion majeure de parcs éoliens sur le territoire, une évaluation globale de leurs effets cumulatifs, que ce soit par l'entremise d'un BAPE générique ou d'une évaluation environnementale sectorielle ou régionale, et à ce que les acteurs de l'eau réunis autour des tables de concertation soient formellement consultés en amont des décisions?

Position : ☐ Je m'engage ☑ Je m'engage en partie ☐ Je ne m'engage pas

Précisions :

Je suis favorable à une planification rigoureuse du développement énergétique qui tient compte des particularités du territoire et de ses impacts cumulatifs. Les projets doivent être évalués avec des données scientifiques solides et dans une perspective de protection des milieux naturels et de l'eau. Je suis également favorable à une véritable consultation des acteurs régionaux concernés. Les modalités précises d'évaluation doivent toutefois être déterminées selon la nature, l'ampleur et les impacts des projets.

Question 6. Vous engagez-vous à maintenir, pendant toute la durée du mandat, le cadre législatif qui interdit la recherche et la production d'hydrocarbures au Québec, et à renoncer à tout projet de transport d'hydrocarbures sur le territoire du bassin versant du fleuve Saint-Jean?

Position : ☐ Je m'engage ☑ Je m'engage en partie ☐ Je ne m'engage pas

Précisions :

Le PLQ s'engage clairement à maintenir l'interdiction de l'exploration et de l'exploitation des gaz et des hydrocarbures au Québec. Je suis donc favorable au maintien de ce cadre législatif. Pour ce qui est du transport d'hydrocarbures, je privilégie une évaluation rigoureuse de chaque projet, fondée sur les impacts environnementaux, la sécurité, les besoins énergétiques et les réalités du territoire. Je ne souhaite pas prendre un engagement général qui exclurait à l'avance toute possibilité sans avoir évalué un projet précis.

Question 7. Vous engagez-vous à financer, dès l'exercice 2027-2028, la mise en œuvre des plans régionaux des milieux humides et hydriques et des plans climat des MRC, ainsi que les démarches d'aires protégées issues de la concertation régionale, afin de contribuer à la cible de 30 % du territoire protégé d'ici 2030?

Position : ☑ Je m'engage ☐ Je m'engage en partie ☐ Je ne m'engage pas

Précisions :

Le PLQ maintient l'objectif de protéger 30 % du territoire québécois d'ici 2030 et souhaite que les aires protégées assurent une protection réelle et durable de la biodiversité. Je suis favorable à ce que les démarches issues de la concertation régionale puissent bénéficier d'un financement prévisible et adapté aux réalités des territoires. La protection des milieux humides et hydriques constitue aussi un outil important d'adaptation aux changements climatiques et de prévention des risques.

Question 8. Vous engagez-vous à ce qu'une part réservée et prévisible du Fonds bleu et des sommes accumulées au programme de compensation soit affectée, dès l'exercice 2027-2028, à des projets inscrits aux plans directeurs de l'eau, dont celui du bassin versant du fleuve Saint-Jean, et à ce que les montants déployés soient rendus publics chaque année et ventilés par bassin versant?

Position : ☐ Je m'engage ☑ Je m'engage en partie ☐ Je ne m'engage pas

Précisions :

Je suis favorable à ce que les sommes consacrées à la protection de l'eau soient utilisées de façon efficace, transparente et en fonction des priorités établies sur le terrain. Les plans directeurs de l'eau constituent une base importante de planification et doivent être pris en considération dans les décisions gouvernementales. Je suis également favorable à une plus grande transparence sur l'utilisation des fonds publics consacrés à l'eau. La proportion et les modalités d'affectation des sommes devraient toutefois être établies dans le respect des priorités gouvernementales et du cadre financier.

Question 9. Quelles mesures ou quels incitatifs proposez-vous pour reconnaître et soutenir les démarches volontaires déjà engagées par les producteurs agricoles et forestiers, les entreprises et les associations de riverains du territoire?

Votre réponse :

Je crois qu'il faut reconnaître et soutenir ceux qui agissent déjà concrètement pour protéger l'eau et leur territoire. Cela passe par des incitatifs financiers simples et accessibles, de l'accompagnement et une réduction du fardeau administratif. Producteurs agricoles et forestiers, entreprises, municipalités et associations de riverains doivent être considérés comme des partenaires. L'objectif est d'encourager les bonnes pratiques et de faciliter leur adoption partout sur le territoire.

Autres commentaires (facultatif)

Merci du temps que vous accorderez à ces questions.

Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean
3, rue de l'Hôtel-de-Ville, bureau 301 Témiscouata-sur-le-Lac (Québec) G0L 1X0
https://obvfleuvestjean.com/ – Bureau : (418) 899-0909